

CHSCT du 30 juin 2022

Présents :

- Administration : Secrétaire générale, médecin de prévention, conseillère départementale de prévention
- Membres représentants des personnels : FSU, SE UNSA, SNUDI-FO, SGEN



--

Les membres du CHSCT regrettent l'absence de Mme la DASEN qui aurait pu présider ce jour-là son premier CHSCT 71. Depuis quelques temps, ni l'IA DASEN ni l'IA Adjointe n'assistent en totalité au CHSCT ce qui nous prive de réponses claires et immédiates pour certaines questions.

1/ Approbation du PV du CHSCT précédent.

Réponse de l'IA-DASEN aux précédents avis : le recrutement AESH est une enveloppe nationale déclinée ensuite sur l'Académie puis le département ce qui ne laisse pas de marge de manœuvre. L'IA-DASEN et la SG souhaitent néanmoins s'emparer de cette question et s'inspirer de ce qui se fait dans d'autres départements pour répondre aux situations d'urgence.

A ce titre, la FSU et les membres du CHSCT ont proposé un avis qui a été voté à l'unanimité et demandé la diffusion de la plaquette d'information sur les élèves à besoins éducatifs particuliers préparée par un précédent groupe de travail.

Avis n°1 : *La gestion de certains élèves à besoins éducatifs particuliers est source de stress et d'épuisement aussi bien physique que psychologique pour les personnels. La lecture des signalements le met clairement en avant. Afin de mieux accompagner et soulager les personnels, le CHSCT 71 demande :*

1) qu'afin que l'ensemble des notifications puissent être pourvues, le budget alloué au recrutement des AESH soit revu à la hausse et surtout qu'il ne soit plus arrêté en début d'année scolaire afin de pouvoir s'adapter à la mobilité des élèves ou aux nouvelles situations.

2) le rétablissement des prises en charge à plein temps dans les établissements médico-sociaux pour les enfants dont le comportement présente un risque ou un danger avéré pour les autres élèves ou les personnels.

2/ Suites données aux précédents CHSCT

Certains signalements étudiés le 10/03 ont été suivis pour voir l'évolution de la situation. Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à contacter vos élus FSU au CHSCT.

3/ Situations des signalements du registre SST

Etude des observations. Deux points sont soulevés par vos représentants :

** Les fortes chaleurs sont un problème récurrent des mois de juin et septembre dans les établissements. Les membres souhaitent un recensement par les APC des bâtiments mal isolés ou concernés par ces problèmes. Le Dr Naudin indique qu'il n'y a pas de cadre législatif dans le code du travail concernant les personnels à risques même si les pathologies cardiaques sont plus sensibles.*

** Les traitements dans les vignes aux abords des établissements font l'objet de signalements. Les personnels se questionnent sur la nocivité pour leurs élèves et eux. Dans le même temps, les directeurs.trices ont reçu une copie d'un courrier surprenant de la Confédération paysanne au Préfet mettant en cause les enseignants qui emmènent leurs élèves se promener dans les vignes alors que « **les pesticides** » que les viticulteurs utilisent « **y compris ceux utilisés en agriculture biologique, sont très néfastes pour la santé humaine mais probablement encore plus pour de jeunes enfants.** » Cette information questionne le cas des écoles qui sont placées au milieu des vignes ! Faut-il ne plus sortir dans la cour ? Et les personnels qui restent en poste plusieurs années dans ces écoles ne devraient-ils pas être particulièrement suivis médicalement ?*

4/ Visites

Deux délégations ont mené des visites, l'une dans un établissement du 1^{er} degré et une dans le 2nd degré. Celles-ci ont conduit à émettre des préconisations pour améliorer la santé et sécurité au travail.

5/Bilan annuel du CHSCT

3 CHSCT ordinaires se sont tenus (novembre, mars et juin), 5 CHSCT extraordinaires dont 4 pour la crise sanitaire.

1 groupe de travail s'est réuni, 2 visites d'établissement ont eu lieu.

134 observations ont été faites au RSSST pour le 1^{er} degré, 49 pour le 2nd degré et 3 pour la DSDEN.

Les APC, APE, CPD ont eu des formations contrairement aux membres du CHSCT71.



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN